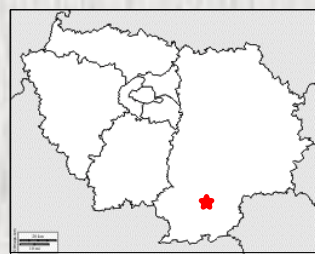


Claude François Denecourt

Claude François Denecourt, est né en 1788 et mort en 1875 à Fontainebleau. Il consacra l'essentiel de sa vie à développer et faire connaître les richesses de la forêt de Fontainebleau. Combattant de l'Armée napoléonienne, il est promu sergent en 1814. Après 14 années passées à Versailles, il est nommé concierge d'une caserne de Fontainebleau en 1832, avant d'être révoqué en raison de ses idées républicaines. À 44 ans, il découvre les beaux paysages de la forêt qui lui apportent beaucoup de réconfort. Il décide alors de consacrer tout son temps et une partie de ses économies à faire connaître ce lieu aux touristes. Il publie ses premiers guides très rapidement. Chaque édition était accompagnée d'une carte réalisée selon les volontés de Denecourt lui-même. La carte permet de repérer les différentes visites proposées dans le guide. Il guide lui-même les excursionnistes à la demande - qui fait le succès des guides de Denecourt. À partir de 1842, Denecourt ne se contente pas d'indiquer les promenades, mais il commence à tracer lui-même les chemins en forêt, avec l'autorisation tacite de l'administration des eaux et forêts, parfois avec l'aide des carriers et autres tailleurs de pavés : à sa mort, 150 km de sentiers sont ainsi tracés et balisés au moyen de flèches bleues, afin de ne pas s'égarer. Il fait également aménager des fontaines, des grottes et fait édifier une tour d'observation appelée « Fort l'empereur » lors de son inauguration en 1853 par Napoléon III. « Fort l'empereur » est une tour d'observation (actuelle « Tour Debecourt ») de la forêt de Fontainebleau édifée sur le sommet Est de la chaîne du Cassepot. Située à 136 mètres d'altitude, elle offre une vue à 360 degrés sur la forêt.

Claude François Denecourt est ainsi considéré comme un des pionniers de la randonnée pédestre et des chemins de randonnée modernes.



Voir carte IGN n° 2416 et 2417

Commune de départ :
Fontaine-le-Port
UTM 31U 0481605 5370461
GPS : N 48°29'13.6" E 002°45'03.4

Accès : Fontaine-le-Port, à 14 km au sud-est de Melun par les N105 et D116

Informations pratiques : Boulangerie, boucherie, pharmacie.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Mise à jour - Juin 2019 -



Fontaine-le-Port Balcons et Rochers de Fontainebleau



Photo : Tour Denecourt - ®

Découverte de la forêt de Fontainebleau, d'abord en balcon le long de la vallée de la Seine parsemée de belles demeures, puis à travers ses futaies jusqu'à la célèbre tour Denecourt où vous jouerez d'un vaste panorama.



16 km



4 h 15



Blanc /Rouge



Difficile

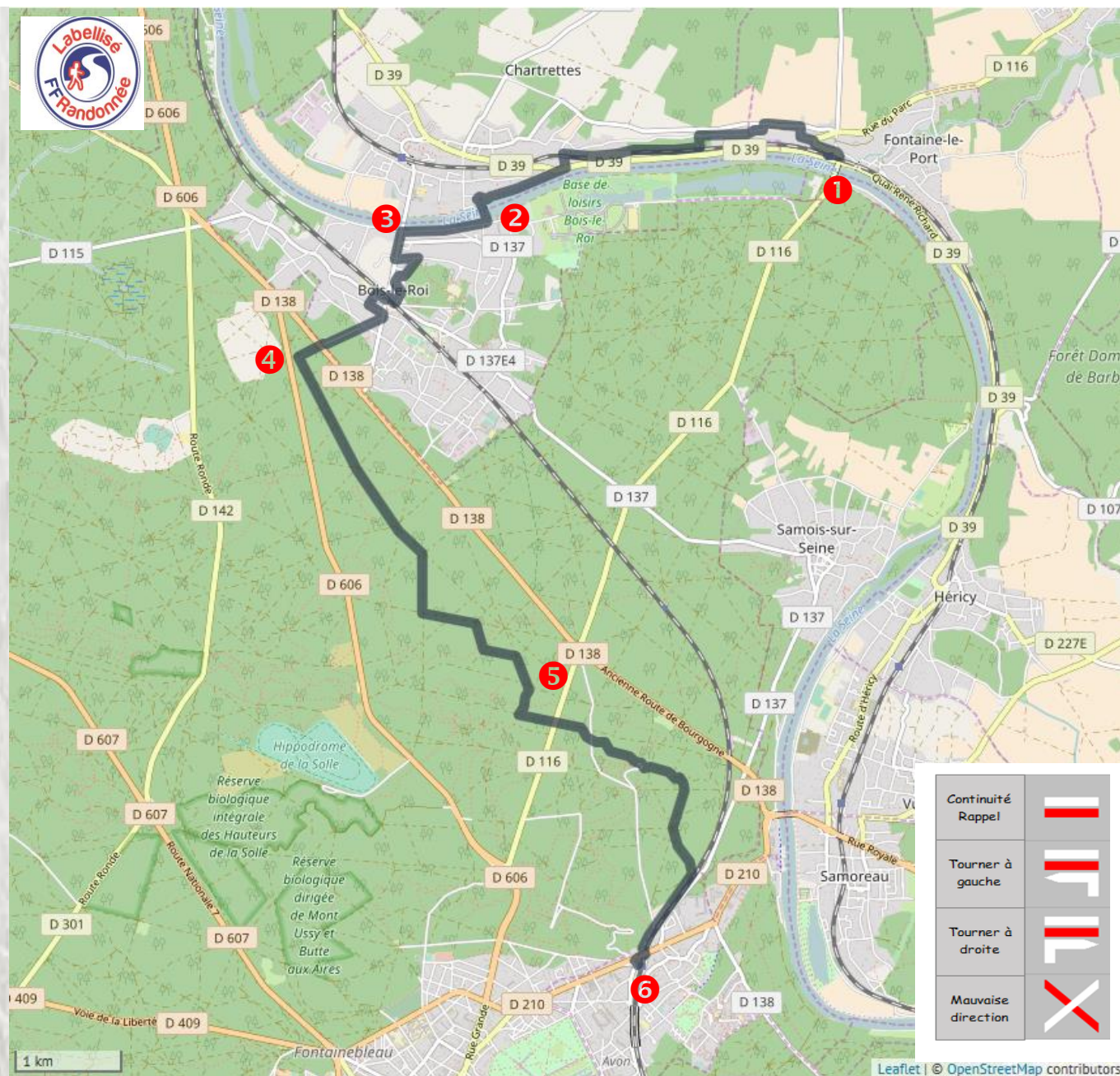
CODERANDO 77

Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU

01 60 39 60 69 - www.randonnee-77.com -

Balcons et rochers de Fontainebleau

- 1 Du parking de la gare (côté voie arrivée de Paris), gravir la route de Massoury. Dans le virage, avant le lavoir, prendre à gauche la rue des Grillons, la rue Curie à gauche (D135) et, avant l'entrée de Massoury, la rue des Plantes à gauche. Continuer à gauche par la rue du Champ-Fleury. Après la dernière maison, dans le bois, descendre par l'allée à gauche.
- 2 Emprunter à droite la sente qui domine la voie ferrée. Descendre par la route à gauche, passer sous le pont, suivre la D39 à droite sur 50 m, puis partir à gauche pour longer la Seine jusqu'au barrage. Emprunter la passerelle qui enjambe la Seine, continuer à droite.
- 3 Au niveau du pont, monter par l'avenue à gauche. Prendre l'allée de Barbeau à gauche, laisser l'allée de la Source à droite et tourner deux fois à droite pour utiliser la Sente entre le transformateur et la propriété. Traverser le parc. Après la mairie sortir du parc à gauche. Suivre l'avenue à droite, passer sous le pont à gauche, traverser la place à droite et continuer rue de la Paix. Emprunter la rue Pasteur à gauche, l'avenue à droite et le chemin des coureurs à droite. Couper la D138, et arriver au carrefour des routes de la Perlures et des Ventes-Bouchard.
- 4 Prendre à gauche jusqu'au carrefour de la Plaine-Saint-Louis et successivement, la deuxième à droite puis la route du cerf à gauche, puis à droite au deuxième carrefour la route de l'hexagone jusqu'à la route de la Biche. La suivre à droite.
- 5 Au carrefour, effectuer un gauche-droite, traverser le chaos rocheux. Emprunter à gauche la route du Rucher Cassepot, traverser la D116 et au carrefour suivant, s'enfiler à droite pour immédiatement après suivre à gauche une sente. Traverser une allée goudronnée et monter jusqu'à la Tour Denecourt.
- 6 Descendre la route à gauche sur 25 m, puis à gauche une sente, traverser une large allée, continuer à droite à la suivante jusqu'au carrefour Katrin Mansfield. Suivre la deuxième allée à droite, puis au carrefour du Bois de la Madeleine la troisième à gauche. À la voie ferrée, continuer à droite, atteindre l'avenue Franklin Roosevelt. La traverser et par l'escalier, rejoindre la gare de Fontainebleau-Avon.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".